



Aux destinataires de la procédure
de consultation

Date 2 décembre 2020

**Avant-projet et rapport de révision de la loi sur l'ouverture des magasins du
22 mars 2002 (LOM)**

Mesdames, Messieurs,

L'avant-projet mis en consultation résulte de la nécessité de réviser la loi sur l'ouverture des magasins du 22 mars 2002 (LOM), cet objectif étant une mesure prioritaire du programme gouvernemental actuel.

Nous avons ainsi l'honneur de vous consulter afin de connaître votre avis sur cet avant-projet de loi en vous invitant à répondre à notre questionnaire d'ici au **18 décembre 2020**.

Les documents mis en consultation ainsi que le questionnaire sont disponibles sur le site internet de l'Etat du Valais (adresse : <https://www.vs.ch/fr/web/che/consultations-cantoniales-en-cours>). Les prises de position nous parviendront directement via notre questionnaire en ligne.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette consultation et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Christophe Darbellay
Conseiller d'Etat